

**RAPPORT SUR LES SUITES DONNÉES AUX RÉOLUTIONS  
DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE 2005 DE LA RÉGION DE L'ONTARIO**

**R1 Réglez la LRLS : Ensemble, nous pouvons y arriver**

**Présentée par :** Corktown Co-operative Homes  
Ramer's Wood Co-operative Homes  
**Décision de l'AGA :** Adoptée

Cette résolution engageait les membres de la FHCC de l'Ontario à intensifier leurs efforts de lobby afin d'obtenir des améliorations à la *Loi sur la réforme du logement social (LRLS)*.

Peu de temps après l'adoption de la résolution, le ministre des Affaires municipales et du Logement, John Gerretsen, a indiqué aux délégué(e)s présent(e)s à la réunion qu'il était prêt à prendre des mesures pour faire disparaître les « principaux irritants » de la Loi. L'annonce faisait suite à plusieurs mois de lobby intense mené par les membres des coopératives de la province.

L'annonce du ministre Gerretsen constituait une percée importante, mais les efforts de lobby se sont néanmoins poursuivis depuis l'AGA à l'échelle provinciale et municipale pour forcer le ministre à donner suite à sa promesse.

Avec le soutien de la Région de l'Ontario, les membres des coopératives ont rencontré un groupe cible de député(e)s provinciaux(les) comprenant les influents ministres Sandra Pupatello et George Smitherman, les critiques conservateurs Ernie Hardeman (Logement) et Tim Hudak (Finances) et la députée NPD Andrea Horvath.

Afin d'appuyer notre réclamation de changements et d'aider les député(e)s à mieux comprendre les problèmes évoqués par les coopératives, nous avons préparé un document d'information qui démontre le fardeau administratif accru imposé par la LRLS.

Au début de l'automne, la campagne s'est transportée sur l'arène municipale. Pour avoir gain de cause, nous devons compter sur l'appui des dirigeant(e)s municipaux(les) puisque ce sont les municipalités qui financent et administrent le programme, et que le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à leur accorder plus de pouvoir et à leur permettre d'avoir voix au chapitre.

Afin d'aider les coopératives dans leurs efforts de lobby auprès des municipalités, nous avons préparé des outils de campagne, dont la brochure intitulée *L'habitation coopérative dans notre collectivité*, avec des encarts pour diverses municipalités. Nous avons également reformulé nos recommandations détaillées sur les changements à apporter à la LRLS afin de s'adresser à un auditoire municipal.

La campagne est bien engagée et donne des signes d'appui avant-coureurs encourageants à Toronto, Ottawa et Peel. Des réunions avec les dirigeant(e)s municipaux(les) auront également lieu dans les régions de Niagara et York ainsi qu'à Hamilton.

En novembre, le ministre Gerretsen a fait un premier pas pour donner suite à sa promesse lorsqu'il a annoncé un nombre restreint de changements de réglementation. Plusieurs de ces modifications avaient été réclamées par les coopératives d'habitation et certaines apportent des améliorations qui visent uniquement les coopératives. Le ministre a également promis de constituer des groupes de travail qui comprendront la Région de l'Ontario, afin d'examiner des changements plus profonds à la Loi. Malheureusement, plusieurs mois plus tard, les groupes promis se font toujours attendre.

En vue de l'AGA, les efforts de lobby se poursuivent dans l'espoir que, d'ici à ce que le ministre Gerretsen prenne la parole à la réunion des membres de l'Ontario en juin, un travail précis sur la réforme de la LRLS ait lieu.

Les délégué(e)s seront appelé(e)s à étudier une résolution de suivi sur la campagne de la LRLS à la réunion des membres de l'Ontario de 2006.

## **R2 Modification à la *Loi sur la réforme du logement social***

**Présentée par :**                    **Border Towne Co-operative Homes**  
**Décision de l'AGA :**            **Adoptée**

Cette résolution engageait les coopératives d'habitation et la Région de l'Ontario à exhorter le gouvernement provincial à modifier les règlements de la LRLS afin de donner la priorité pour le loyer indexé sur le revenu aux membres de coopératives qui paient les loyers du marché lorsqu'ils font face à des difficultés financières.

L'obtention de ce changement a constitué une priorité dès le début de la campagne de la LRLS et est demeurée une demande clé de nos efforts de lobby après l'assemblée annuelle. Nous avons réalisé une percée importante l'automne dernier lorsque le gouvernement de l'Ontario a modifié les règlements de la LRLS afin que les coopératives d'habitation puissent accorder beaucoup plus facilement la priorité aux membres en attente d'un LIR lors d'une perte de revenu.